

**Contrat de filière Arts plastiques et visuels
Appel à projets « Coopération, création et territoires » 2026**

Recommandations à lire impérativement avant de remplir le dossier

DATE LIMITE DU DÉPÔT DU DOSSIER : LE 31 MAI 2026 À MINUIT

Le dossier complété est à transmettre par e-mail aux 2 adresses suivantes :

Pour l'Etat - DRAC : aap.creation.dracna@culture.gouv.fr

Pour la Région : aap.creation@nouvelle-aquitaine.fr

1. Complétude du dossier

Le dossier de candidature est un formulaire à remplir. Nous vous demandons de le remplir de la manière la plus honnête possible : en respectant la forme et le nombre de caractères maximum prévus, afin de garantir la bonne transmission des informations nécessaires à l'instruction.

2. Pièces administratives

Devront impérativement être adressés, en complément du dossier de candidature, au format pdf :

- un relevé d'identité bancaire original
- un extrait SIRET de moins de 3 mois téléchargeable sur <https://avis-situation-sirene.insee.fr/>

3. Pièces annexes

Les seules pièces annexes qui seront prises en compte par le comité d'attribution pour l'analyse des candidatures sont :

- une lettre rédigée et signée par chacun des partenaires opérationnels précisant la nature de son engagement dans le projet
- une lettre rédigée et signée par chacun des artistes associés exprimant son intérêt pour le projet
- la présentation du parcours et/ou du travail de chacun des artistes associés au projet, chaque fichier devant se limiter à un volume de 4 pages A4 et ne pas dépasser le poids de 5 Mo.

Ces documents doivent impérativement être enregistrés au format pdf.

4. Dénomination des documents adressés par mail

Les documents adressés par mail doivent être nommés selon la règle suivante :

- Pour le dossier de candidature : nomporteurdeprojet-candidature.odt ou.pdf
- Pour le RIB : nomporteurdeprojet-rib.pdf
- Pour le SIRET : nomporteurdeprojet-siret.pdf
- Pour les lettres des partenaires : nomporteurdeprojet-partenaire1.pdf, nomporteurdeprojet-partenaire.2.pdf, ainsi de suite...
- Pour les lettres des artistes : nomporteurdeprojet-lettreartiste1.pdf, nomporteur de projet-lettreartiste2.pdf, ainsi de suite...
- Pour les annexes présentant le ou les artistes : nomporteurdeprojet-dossierartiste1.pdf, nomporteurdeprojet-dossierartiste2.pdf, ainsi de suite...

5. Intitulé de l'objet des mails

Il est demandé que le dossier de candidature rempli, les lettres d'engagement des partenaires, le RIB et le SIRET soient adressés dans un seul et même mail dont l'objet sera formulé selon la règle suivante : Nom du porteur de projet / Candidature.

Chacun des documents présentant le ou les artiste.s associé.s devra être adressé dans un mail distinct dont l'objet sera formulé selon la règle suivante : Nom du porteur de projet / Artiste 1 ; Nom du porteur de projet / Artiste 2, ainsi de suite...

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :

- Justine Terrade, Région Nouvelle-Aquitaine – justine.terrade@nouvelle-aquitaine.fr / 05.57.57.86.66
- Gwenaëlle Dubost, DRAC Nouvelle-Aquitaine - gwenaelle.dubost@culture.gouv.fr / 0549363054
- Perrine Vigroux, DRAC Nouvelle-Aquitaine - perrine.vigroux@culture.gouv.fr / 0557950167
- Mathieu Bordes, DRAC Nouvelle-Aquitaine – mathieu.bordes@culture.gouv.fr / 0555456677
- Cécile Villiers, réseau Astre - cecile.villiers@reseau-astre.org / 06.52.24.82.96